

Le 20 décembre 2002

Madame Louise Boucher, Présidente
Commission sur le développement durable de la production porcine
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Dépôt d'un document

Madame,

Je tiens à vous remercier pour votre lettre du 18 décembre dernier à l'égard du dépôt d'un document à la Commission, relativement à la répartition des entreprises du secteur porcine bénéficiant du *Programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles*. L'objet de votre lettre visait à savoir si la Fédération des producteurs de porcs du Québec s'objecte à la diffusion, en tout ou en partie, du tableau tel que présenté par La Financière agricole du Québec.

Nous comprenons l'intérêt de la Commission envers ces informations qui sont certes pertinentes dans le cadre des présentes audiences. Toutefois, nous corroborons la position de La Financière agricole du Québec sur le fait que le petit nombre d'entreprises concernées par la strate 100 001 porcs et plus permet aux personnes familières avec le secteur de la production porcine d'identifier aisément les entreprises concernées. La publication de ces données causerait préjudice à ces entreprises qui verraient publiée une indication de leurs chiffres d'affaires. J'ajouterais que des personnes très familières avec le secteur peuvent même être en mesure d'identifier la dizaine d'entreprises comptant plus de 50 000 porcs. Mais sur ce point, la Commission a déjà statué sur la pertinence de la publication de ces données puisqu'elles sont déjà accessibles, tel que mentionné dans votre lettre.

.../2

Mme Louise Boucher
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Le 20 décembre 2002

Page 2

Nonobstant cette réserve, la Fédération des producteurs de porcs du Québec ne s'objecterait pas à la publication, par la Commission, du volume de production engagé par ces entreprises, en nombre absolu ou en pourcentage, si le nombre d'entreprises n'est pas mentionné. Il nous semble tout aussi pertinent, sinon plus, de prendre connaissance de l'évolution du volume de production par strate, que du nombre d'entreprises. D'ailleurs, à la lecture des informations fournies par La Financière agricoles du Québec, les citoyens sont à même de constater la stabilité du volume produit par cette catégorie d'entreprises.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Clément Pouliot
Président

RF/cd

c.c. M. Marc-A. Gagnon, La Financière agricole du Québec